



**PV PAR SECRÉTAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 FÉVRIER 2023 À 18H00**

PRÉSENTS

Mylène ROBERT, Gérard LECLERC, Elisabeth DEBS, Claude RAYMOND, Sylvie MORGAN, Pascal PALISSIER, Suzanne GARDEY, Emmanuel LORIAUD, Sébastien GRAUFEL, Sophie BROSSARD, Elodie BLONDEL, Sandrine BOTELLE.

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Frédéric DEVEDEIX à Mylène ROBERT.

ABSENTS

Dimitri HÉRAUD, Amélie RÉMY.

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18H04.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des PV** du CM du 13 octobre 2022 (après rectification de l'erreur d'impression) et du 21 novembre 2022.
Approuvés à l'unanimité.
- **Modification délibération DETR/DSIL pour la vidéo protection**
On nous propose une nouvelle possibilité de subvention, la FIPDR (Fond Interministériel de la Protection de la Délinquance et de la Radicalisation). On doit refaire une demande globale DETR et FIPDR.
Approuvé à l'unanimité.
- **Ouverture de crédits 2023**
Avant le vote du budget, la Municipalité a la possibilité d'avoir 25% de crédit ouvert pour pouvoir continuer nos travaux et payer les factures. Nous devons prendre ce crédit sur les dépenses d'investissement votées en 2022. On peut disposer de 426040,70€ pour le prochain crédit en investissement.
Approuvé à l'unanimité.
- **Rétrocession concession cimetière**
Le dernier règlement des concessions cimetière date de 2004. Lors de la rétrocession à la commune d'une concession il faut rendre 2/3 de sa valeur et c'est au prorata des années qui restent.
On voudrait modifier cette délibération : jusqu'à 2 ans du rachat on rembourse et au-delà ce sera une rétrocession gracieuse.
Approuvé à l'unanimité.

- **Modification délibération garderie** (matin à modifier par matin et soir). La dernière délibération de la garderie périscolaire date du 31 mars 2003 et les tarifs étaient de 1€ l'heure, mais il n'était mentionné que le matin. Il faut donc rajouter le soir. Certains parents dépassent régulièrement l'heure de fermeture du soir soit 18h30. Pour ces inconditionnels du retard, on voudrait rajouter une taxe. Le conseil s'accorde sur 15€ pour le dépassement. Approuvé à l'unanimité.

- **Subvention Fond vert éclairage public**
On a fait une demande DETR pour le changement de l'éclairage public en LED. Nous devons faire une nouvelle demande car il y a une nouvelle subvention « Fond vert » qui peut prendre en charge 80% de la dépense. Approuvé à l'unanimité.

- **Projet panneaux photovoltaïques et ombrières**
C'est un gain de 46% d'économie espérée. En 2022 on a consommé 515 mégawatts d'énergie. L'objectif est d'arriver à 280 en 2026.
On peut avoir 1000m² de panneaux et des ombrières avec panneaux au niveau du terrain de pétanque, du parking de la salle des fêtes, de bâtiments communaux...
La SEM énergie propose d'installer des panneaux photovoltaïques à leur frais. Ils nous versent une somme modique pendant 20 ans et au bout de 20 ans la commune devient propriétaire des panneaux.
Madame le Maire demande l'autorisation d'avancer sur le projet.
Approuvé à l'unanimité.

- **Travaux Place de la Mairie : sens unique rue des Récollets**
Madame Morisset, architecte, nous a enfin donné ses plans après des mois d'attente. Il s'ensuit une discussion sur le projet et un quiproquo s'installe à cause de l'intitulé du titre de l'ordre du jour. Or à ce stade nous n'avons que les plans et attendons que Madame Morisset nous transmette les différents devis.
Madame le Maire explique que l'ordre du jour est bien la mise en sens unique de la rue des Récollets.
Après compréhension de ces éléments par l'ensemble des conseillers l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

- **Zone à 30km/h dans le bourg**
Le département a enfin donné son approbation pour la limitation à 30km/h dans le centre bourg depuis la rue de la Tonnelle jusqu'à la médiathèque pour la D137 et jusqu'à la rue de la Minauderie pour la D730. On attend l'arrêté de confirmation de la Préfecture.
Approuvé à l'unanimité.

- **Inauguration du minibus**
Pour remercier les sponsors qui ont permis à la commune de se doter d'un véhicule 9 places, une inauguration suivie d'un pot sera organisée samedi midi. Madame le Maire demande à ce que la mairie prenne en charge les frais de cet apéritif.
Approuvé à l'unanimité.

- **Proposition de nom d'un chemin à Petit Niort**
Pour accéder au nouveau parking derrière l'église de Petit Niort il y a une impasse à la croisée de la rue de l'Osier et de la rue des Potiers qui n'a pas de nom. Le nom d'Impasse du Forgeron est adopté à l'unanimité.

- **Proposition de PLU simplifié**

L'élaboration du nouveau PLU va démarrer au mois de mars et durer 3 ans. Pour protéger ses commerces la Municipalité désire mettre en place un PLU simplifié (durée de 6 mois) qui interdirait aux propriétaires de fonds de commerce de changer d'affectation. Ceci dans le centre bourg, zone délimitée par le plan guide des Petites Villes de demain pour la revitalisation (ORT).

Approuvé à l'unanimité.

- **Proposition de tarif du m² du lotissement "Résidence du Parc" et choix de l'entreprise retenue**

On a fait le total des dépenses et on a divisé par 20 (le nombre de lot). La Commune ne fait pas de bénéfices sur la vente des terrains.

Total des dépenses 492.957€ HT et 591.548€ TTC ce qui fait 37,78€ HT et 45,34€ TTC le m² que l'on ramène à 45€ TTC le m².

En ce qui concerne l'entreprise retenue suite à un appel d'offre :

Entreprise ETATP PICOULET : voirie, assainissement et aménagements divers et qui va faire aussi le volet réseaux (électricité, télécommunication, éclairage, adduction d'eau, défense incendie).

Approuvé à l'unanimité.

- **OPAH RU (Revitalisation Urbaine) convention subvention**

Cette opération va durer 5 ans. Cela concerne le centre bourg et la zone délimitée par le plan guide des Petites Villes de demain.

Le premier projet est la requalification de la Place des Tilleuls et du Marché. La Commune peut bénéficier d'une prestation de la part de la SEMDAS pour une pré-étude de cette Place qui sera prise en charge à 50% par la banque des territoires et 30% par le département. Il est proposé une subvention à hauteur de 6000€ par an pour des projets de réhabilitation habitats pour les propriétaires (2 à 3 projets) à partager.

Approuvé à l'unanimité.

- **Convention APIC : prise en charge subvention**

L'APIC a donné ses nouveaux tarifs horaires (en baisse) pour les enfants Mirambeaulais qui iront au centre de Nieul le Virouil.

80 centimes pour les quotients familiaux inférieurs à 450

58 centimes pour les quotients familiaux supérieurs à 1201

C'est une convention que l'on signe avec l'APIC.

Approuvé à l'unanimité.

- **Programme voirie 2023**

On a une enveloppe d'environ 70000€.

Propositions de travaux : Voie communale N°47, Chez Châtaigner, voie urbaine N°8, continuité de la liaison douce, rue du château.

Les devis vont être demandés à différentes entreprises.

Approuvé à l'unanimité.

- **Délibération nombre adjoints**

Sylvie Morgan ne souhaitant pas continuer sa délégation aux écoles, Madame le Maire propose de laisser à 3 le nombre d'adjoints.

Approuvé à l'unanimité.

- **Convention avec le SICM** (extension chaudière bois pour la piscine).
Notre chaudière chauffant la salle des fêtes et les locaux sportifs ne fonctionne pas l'été. Elle pourrait servir à chauffer la piscine en été. Il faut faire une convention avec le SICM pour une extension des circuits.
Les travaux ne commenceraient qu'après la fin de saison d'été. Les travaux d'extension seraient à la charge du SICM et la commune leur refacturerait le prix de l'énergie consommée.
Approuvé à l'unanimité.

- **Friche Rovima** : diagnostic pollution de l'air.
On a besoin d'un diagnostic de pollution de l'air qui est pris à 80%. Il est obligatoire avant d'aller plus loin.
Approuvé à l'unanimité.

- **Renouvellement de la convention de prestation de services pour l'instruction des autorisations d'urbanisme**
La commune de Mirambeau n'a pas la compétence de l'urbanisme, il faut signer une nouvelle convention avec la communauté de communes, l'ancienne étant obsolète pour permettre une dématérialisation des documents et demandes d'urbanisme pour nos administrés.
Approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du contrat de proximité avec le Département**
Le Département veut avoir une vision globale de tous les nouveaux projets de toutes les communes dans le contrat de proximité que l'on va signer avec le Département.
Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

- Journée propre le 18 Mars 2023 de 9h à 12h au marché. Les élus sont invités à participer à la tenue du stand.
- Réunion entre élus le 1er jeudi du mois à 18h.
- Zone de covoiturage sur le parking de la salle des fêtes par le département.
- Suzanne Gardey propose une augmentation du tarif de location de la salle des fêtes. On va y réfléchir.
- Il est évoqué aussi l'augmentation du tarif de l'aire du camping-car avec l'augmentation du coût de l'énergie. On pourrait passer la nuitée à 10€.
Discussion sur le tarif de la salle des aînés ruraux, pourquoi augmenter, les bâtiments sont anciens et l'augmentation de prix n'est pas justifiée.
- Sébastien Graufel nous parle d'un convoi d'aide organisé par PHS et dont il fera partie. Ce convoi part dans le sud de l'Ukraine le 2 mars prochain avec 3 ambulances et beaucoup de matériel. Il reviendra vers le 17 mars.

Madame le Maire clôt la séance à 20H11.

Secrétaire de séance



Maire

